



Protocole sanitaire d'organisation de compétitions équestres à partir du 22 juin 2020

Ce protocole applicable à compter du 22 juin 2020 pourra évoluer selon les annonces gouvernementales. A ce jour les rassemblements de plus de 5000 personnes restent interdits.

● DÉFINITIONS

Dans la présente fiche, les termes ci-dessous font référence aux définitions ci-après.

- **Compétiteurs** : Tous compétiteurs.
- **Site de Compétition** : unité autonome permettant le déroulement d'une compétition équestre dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et des gestes barrières. Un site de compétition comprend au minimum un parking, une aire d'échauffement et une aire de compétition.

● COMMUNICATION AVEC LES COMPÉTITEURS

- Communiquer en privilégiant les moyens de communication dématérialisés

● PLANNING

- Répartir les horaires de compétition pour réguler les flux de compétiteurs.

● PARKING

- Organiser le parking pour éviter les proximités des camions et de personnes.

● ACCUEIL

- Prévoir un accueil en extérieur.
- Prévoir un point d'eau extérieur avec savon ou un point de mise à disposition de gel hydro alcoolique.
- Recommander le lavage des mains dès le parking camions.

● CIRCULATION

- Baliser les circulations des différents publics.
- Favoriser un sens de circulation unique de l'arrivée au parking.
- Bloquer ouvertes toutes les portes des espaces accessibles.

● LIEUX DE VIE

- Condamner l'ensemble des lieux non indispensables à la compétition.
- Réguler l'accès des sanitaires et les désinfecter régulièrement.

● GESTION DES COMPÉTITEURS

- Les flux à pied doivent respecter les règles sanitaires de distanciation physique.
 - Limiter l'accès aux aires d'échauffement aux chevaux afin de respecter les règles de distanciation physique.
 - Entrée et sortie différentes, si possible.
 - Aire d'échauffement (environ 10 chevaux et à adapter à la taille des carrières).

- **GESTION DES PRÉPOSÉS, SALARIÉS OU BÉNÉVOLES**
 - Recommander le port des masques ou visières aux préposés, salariés ou bénévoles
- **ORGANISATION GÉNÉRALE**
 - Prévoir la désinfection des zones de contact deux fois par jour à l'aide d'un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476.
 - Prévoir, pour chaque espace, un affichage spécifique des consignes.
 - Utiliser le Kit de panneaux et documents d'information disponible sur : mediaclub.ffe.com¹
 - Nettoyer et désinfecter les boxes après chaque utilisation.
 - Prévoir des cabines de jurys avec règles sanitaires de distanciation physique.
 - Organiser les remises des prix en respectant les règles de distanciation physique.
 - Respecter les règles sanitaires afférentes à la restauration.
- **NON RESPECT DES RÈGLES**
 - Toute personne ne respectant pas les consignes sanitaires pourra être exclue du site de compétition.
 - Les personnes exclues ne peuvent prétendre à aucun remboursement.

FICHE COMPÉTITEURS

Mesures générales

- Vérifier les conditions d'ouverture.
- Respecter le planning d'accès.
- Respecter les gestes barrière.
- Consulter les consignes de l'organisateur.
- Engager sur le concours, c'est accepter les conditions d'organisation.
- Quitter le lieu de compétition dès que possible.

Equipement individuel

- Utiliser uniquement son matériel personnel.

¹ <https://mediaclub.ffe.com/>